

Dans le cadre de son dispositif de mobilisation des citoyens, l'OFB propose également une plate-forme des gestes à adopter en toute occasion pour préserver la biodiversité, accessible depuis le site web : <https://ofb.gouv.fr/agirpouurlabiodiversite>

Les dunes et marais d'Hourtin, un écosystème riche et fragile

Seconde par la superficie dans la région Nouvelle-Aquitaine, la Réserve naturelle nationale des dunes et marais d'Hourtin offre une diversité très riche de milieux naturels : plages, forêts, lacs arrière-dunaires et environnements lacustres et marécageux. La flore présente sur le site y est de haute valeur patrimoniale et très diversifiée, avec neuf espèces protégées au niveau national. Les feuillus, principalement le chêne vert et le chêne pédonculé, tendent à se développer abondamment dans les boisements du cordon dunaire littoral.

La réserve abrite également une faune importante, avec un ensemble relativement complet des reptiles, amphibiens et mammifères de la région avec notamment la cistude d'Europe, le lézard ocellé et la loutre. Le brochet vient se reproduire dans les rives aplanies du lac d'Hourtin et du palus du Molua. Celui-ci, de par sa situation géographique, est aussi un site extrêmement favorable pour l'hivernage de nombreux oiseaux migrateurs tels que la sarcelle d'hiver ou l'oie cendrée, et pour la nidification de rapaces comme le busard cendré.

C'est pour protéger cet écosystème que les agents de l'OFB, aux côtés de leurs collègues de l'Office national des forêts, sont présents sur le site toute l'année, et plus encore pendant la période estivale. Le 13 août, ils ont mené une opération de sensibilisation auprès du grand public afin de rappeler les gestes à adopter en faveur de la biodiversité locale. En bordure de la piste cyclable, ils sont revenus sur la gestion de la fréquentation en forêt et sur les comportements à risque pour la nature : bivouacs et risque incendie, déchets, chiens non tenus en laisse, respect des sentiers balisés, etc. Au niveau de la roselière de Gaouléou, les équipes de l'OFB ont sensibilisé le public présent sur place aux risques de dégradation dus aux pratiques de voile ou à la pêche de loisir. Ils ont également rappelé la nécessité de respecter les limites des zones de baignade du site.

Nicolas Surugue, le Directeur régional Nouvelle-Aquitaine de l'OFB, aux côtés d'**Eric Constantin**, Directeur ONF Landes Nord Aquitaine, a profité de ce moment pour revenir plus globalement sur les enjeux de protection de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, accompagnés par la préfecture de Gironde, le Parc naturel régional Médoc, ainsi que la mairie d'Hourtin.

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contacts Presse :

Contact OFB :

Florence Barreto

01 45 14 88 57

06 98 61 74 85

florence.barreto@ofb.gouv.fr

Agence Rumeur Publique :

01 55 74 84 91 - ofb@rumeurpublique.fr